



% & ' ' # (#)

!# \$

_____ * + , - \$

_____ \$ (+ & / ! , + \$, ! " 1 ' " 0 / 2 "

- 3 #

4 & 2 & ,
& \$

4 & 2 &
&
* + , - \$ \$

% - 3 # % 4 + , - \$
4 , 0

3 & \$ + + 5 & , (

(2 \$ \$, 3 5 7 " (+ " " . " ' " 6 " / 0 "

+ " * + & , \$ + 8 - (4



? & \$ C 5 +! ! " & " 5 @ 2 \$ + + (5 + + !
& \$ + , 0 & \$ + + (0 + + (% / (, , 0 + + !
@ + ! & + & & A + &
% ! ! & \$ + + , & \$ + + (+ + +
/ (, , \$ 2 + &) 5 B 2 ! ; + & \$ + + (+ ! ; + +
5 + \$ + (% / (, , A & 5 + ! ; + \$ 2 0
(& \$! 2 & ; +) + + & (% \$ + + , &
\$ + + (1 & \$ + + ((% / (, , " 5) & \$!) & B (% / (, , "
, ! & + & ! ; + + 2 \$ & (% / (, , "
! 0 & ! ; + 5 & \$ " &
/ 2 & ? + \$ + + (& & + 5
-\$ & (% / (, , & + \$ + (% / (, , 5 * + , \$ +
-\$ + & 0 + ! + (0 5 & \$ \$ +
; +
/ 2 & ? + \$ + + (& & & + \$
(+ , 1 " * 5 + , -\$ + @ + \$ + +
5 & \$ \$ + \$ + " & 0 + ! + +) ! + +
B + + & \$ 0 ! + + (% / (, , 5) !
+ ! ; + + 2 (% / (, ,

" \$ " ! "

% % & I ' A m b a s s a d e d e s E m i r a t s A r a b e
" # # % & % % % !

Déclaration relative à la date d'effet pour les éc
multilatéral entre autorités compétentes concernant
0 \$ &

(+> B \$, * pris l'engagement d'échanger a
! \$: + et que, pour être en mesure d'écha
renseignements en vertu Convention concernat l'assi
en matière fiscale telle qu'amendée par le Protocole
+\$ \$ \$ D) & D (E \$ + F & \$ > \$
+ Elle s'est engagée * signé une Déclaration
l' Accord multilatéral entre autorités compétentes co
& 0 \$ &) D I E A M A C F N C D & > A #

(+> B "& \$ > \$: 28(6), la Convention amendée s'
administrative couvrant les périodes d'imposition qu
l'année qui suit celle durant laquelle la Convention am
ou, en l'absence de période d'imposition, elle s'app
! & ; " D janvier de l'année qui
quelle la Convention amendée est entrée en vigueur à

Considérant que l'article \$ +> > B + 0 @
convenir que la Convention amendée prendra \$ effet po
portant sur des périodes d'imposition ou obligations

(B + ! \$ H \$; +
Convention amendée que pour ce qui concerne des périod
; + + B (\$ +> B "
juridictions émettrices pour lesquelles la Convention
d'imposition ou les obligations fiscales ne prendra pas
A

Reconnaissant qu'une Partie amendée a pu se voir à l'égard de la Convention
des renseignements en vertu de la Convention amendée et de l'
concerne des périodes d'imposition ou des obligations
(n amendée si les deux Parties déclarent s'entend

Reconnaissant en outre qu'une nouvelle partie à la
Partie existante des renseignements en vertu de la Convention amendée et de l'
pour ce qui concerne des périodes d'imposition ou de
dans la Convention amendée si les deux Parties déclara
d'effet

Reconnaissant que les renseignements reçus en vertu
l'AMAC NCD peuvent donner lieu à des demandes de suivi
; + > \$ " B + \$ H \$ > > B B
juridiction émettrice a échangé automatiquement des r

Confirmant que la capacité d'une juridiction de trans
de l'Article Convention amendée et de l'AMAC NCD, ai
demandes de suivi formulées en application de l'arti
dispositions de l'AMAC NCD, y compris les périodes de
qui y figurent, quelles que soient les périodes d'im
+ 0 B ! \$ A

I / D + ? +> B (on amendée s'applique conf
dispositions de l'AMAC NCD pour ce qui concerne l'as
-\$, * @ : (\$ +> B & + +>
\$ u"eBlés que soient les périodes d'imposition ou
+ 0B ! \$

I / D + ? +> que la Convention amendée s'applique
l'assis#s\$ > 1" -\$, * @ B :
(\$ +> B & + +> \$ " B B
d'imposition ou les obligations f0Bcales de l!a\$jurid
" B + + \$ + + 0
échangés en vertu de l'AMAC NCD pour des périodes de
par l'3A MAC